

Interpellation relative aux investissements cantonaux en faveur du chemin de fer

Le 2 avril 2009 les Cantons de Vaud et Genève signaient un protocole d'accord en faveur du développement des infrastructures d'importance suprarégionale. Ce protocole prévoyait, entre autres, les investissements suivants en faveur du chemin de fer.

1. Un préfinancement des infrastructures ferroviaires à hauteur de 300 millions de francs afin d'améliorer l'offre CFF sur les grandes lignes Berne-Lausanne-Genève et Neuchâtel-Lausanne-Genève. En particulier:
 - 210 millions pour la 4^{ème} voie Lausanne-Renens (2/3 par le Canton de Vaud et 1/3 par le Canton de Genève);
 - 40 millions pour les croisements de Mies et Chambésy (2/3 par le Canton de Vaud et 1/3 par le Canton de Genève).
2. Un préfinancement des travaux d'étude pour la 3^{ème} voie CFF entre Renens et Allaman.

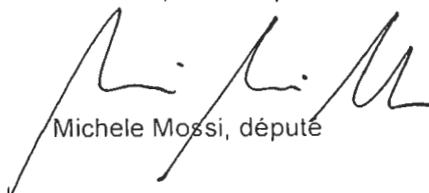
Le protocole prévoyait aussi une défense commune de la liaison ferroviaire Cornavin – Eaux-Vives – Annemasse (CEVA).

Les deux Cantons se sont également engagés à faire ratifier par leur Grand Conseil respectif les dossiers impliquant une décision parlementaire.

A 5 mois de la signature de cet accord, je pose au Conseil d'État les questions suivantes, en espérant une réponse rapide:

1. Quelle est la suite que le Conseil d'État a donnée et compte donner au protocole signé avec le Canton de Genève ?
2. Est-ce que le Conseil d'État est conscient que le développement du trafic régional et intercity sur l'axe Lausanne-Genève nécessite une augmentation des capacités des gares de Lausanne et Genève, déjà saturées aujourd'hui aux heures de pointe (voies supplémentaires, quais adaptés, passages inférieurs élargis, ...) ?
3. Qu'est-ce que le Conseil d'État est prêt à faire pour que le développement de la gare de Lausanne se fasse prioritairement et plus rapidement que ce que prévoit l'échéancier de la Confédération et des CFF ?
4. Pour des raisons financières, techniques et de maintien de l'offre en trains pour les clients, les projets CFF sur l'axe Lausanne-Genève ne pourront pas être tous réalisés en parallèle. Quelle est alors la priorisation qu'entend donner le Conseil d'État ?
5. Le 29 novembre prochain, les genevois seront appelés à se prononcer sur l'avenir du projet CEVA. Dans cette période qui précède la votation, quelles actions le Conseil d'État vaudois a-t-il prévues pour aider la campagne des promoteurs de cette nouvelle ligne RER qui, si réalisée, sera fort utile pour tous les pendulaires vaudois ?

Ecublens, le 1^{er} septembre 2009

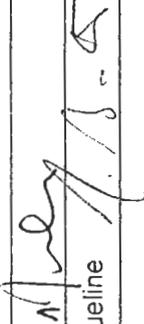
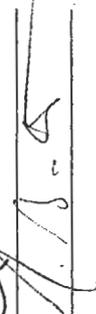

Michele Mossi, député

Souhaite développer

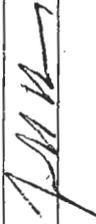
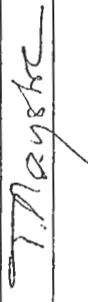
 Grand Conseil - Secrétariat général
Pl. du Château 6 - 1014 Lausanne
Déposé le 01.09.09
Scanné le - 2 SEP. 2009

09-INT-277

Liste des députés signataires – état au 25 août 2009

Abbet Raphaël	Chapalay Albert	Ducommun Philippe
Aebi Jean-Robert	Chappuis Laurent	Dufour Claude-Eric 
Amarelle Cesla	Chatelain André	Durussel José
Amstein Claudine	Chevalley Christine	Duvoisin Ginette
Ansermet Jacques	Chevalley Edna	Epars Olivier
Apothéloz Stéphanie	Chevalley Isabelle 	Fardel Claude-André
Aubert Mireille	Cherix François	Favez Jean-Michel
Baehler Bech Anne	Chollet Jean-Luc	Favrod Pierre-Alain
Ballif Laurent	Chollet Jean-Marc	Feller Olivier
Bally Alexis	Christen Jérôme 	Ferrari Yves
Bavaud Sandrine	Clot Bertrand	Fiora-Guttmann Martine
Bernhard Maximilien 	Cornamusaz Philippe	Freymond Cantone Fabienne
Berseth Verena	Cornaz-Rovelli Valérie	Gaille Pierre-André
Bolay Guy-Philippe	Courdesse Régis 	Gay Vallotton Michèle
Bonjour Eric	De Preux Patrick	Gfeller Olivier
Bonny Dominique-Richard	Debliuë François	Girardet Lucas
Borel Bernard	Décosterd Anne	Gardon Julien
Borloz Frédéric 	Delacour André	Glutz Félix
Bottlang-Pittet Jaqueline 	Depoissier Anne-Marie	Golaz Florence
Brélaz François	Deriaz Philippe	Golaz Olivier
Buffat Marc-Olivier	Desmeules Michel	Gorrite Nuria
Buffat Michaël	Despot Fabienne	Grandjean Pierre
Cachin Jean-François	Devaud Grégory	Grobéty Philippe
Calpini Christa	Dind Claudine	Grognoz Frédéric
Capt Gloria	Dolivo Jean-Michel	Guignard Jean

Liste des députés signataires – état au 25 août 2009

Guignard Pierre	Métraux Béatrice	Reymond Philippe
Haenni Frédéric	Meyer Roxanne	Rochat Nicolas
Haldy Jacques	Miéville Michel	Rod Armand
Haury Jacques-André 	Modoux Philippe	Rostan Jacqueline
Hurni Véronique	Monod Alain	Roulet Catherine
Jaquet-Berger Christiane	Montangero Stéphane	Ruey-Ray Elisabeth
Jaquier Rémy	Mossi Michele 	Saugy Roger
Jobin Philippe	Mouquin Michel	Savary Marianne
Jufer-Tissot Nicole	Nicolet Jacques	Schwaab Jean Christophe
Junglaus Delarze Suzanne	Pache Rémy	Schwaar Valérie 
Junod Grégoire	Papilloud Anne	Schwab Claude
Kappeler Hans Rudolf	Payot François	Silauri Alessandra
Kernen Olivier	Pernoud Pierre-André	Sordet Jean-Marc
Labouchère Catherine	Perrin Jacques	Surer Jean-Marie
Mahaim Raphaël	Pertusio Mario-Charles	Truffer Jean-Jacques
Maillefer Denis-Olivier	Peters Lise	Uffer Filip
Mange Daniel	Pidoux Jean-Yves	Venzelos Vassilis
Manzini Pascale	Pidoux Pierre-André	Villa Sylvie
Marendaz André	Poncet Gabriel	Volet Pierre
Martinet Philippe	Randin Philippe	Walther Eric
Mattenberger Nicolas	Rapaz Pierre-Yves	Weber-Jobé Monique
Mayor Olivier	Rau Michel	Wehrli Laurent
Maystre Tinetta 	Reichen Gil	Wyssa Claudine
Melly Serge	Renaud Michel	Yersin Jean-Robert
Mercier Pierre-Alain	Rey-Marion Alette	Zwahlen Pierre